



## LE TROPHÉE RESTAU'CO EST DE RETOUR CETTE ANNÉE !

LE SALON DE LA RESTAURATION COLLECTIVE EN GESTION DIRECTE LANCE  
À NOUVEAU SES **TROPHÉES RESTAU'CO** !

**Fort du succès de cette démarche lors du dernier salon en mars 2017**, Restau'Co a décidé de la renouveler. Le Trophée "initiative" récompense la créativité de tous les adhérents du réseau et des restaurants de collectivité. **Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 1 mars 2018.**

**L'objectif est d'associer nos adhérents à cette démarche de valorisation des restaurants de collectivité, de les inciter à parler d'eux ... bref de vous mettre en avant !**

### Qu'est-ce que ce trophée ?

**Ce Trophée récompense des initiatives innovantes et responsables** menées au sein des services dans tous les secteurs de la restauration collective (médico-social, scolaire, universités, entreprises, collectivités territoriales, armées...). Ces initiatives innovantes recouvrent toutes les actions récentes (conduites dans les deux dernières années) : de l'approvisionnement à l'assiette en passant par le management, les modes d'organisation, les dispositifs responsables et anti-gaspillage, l'accueil et le bien-être des convives...

### Qui concerne-il ?

**Tout le monde !** Toutes personnes ou équipes travaillant dans un service de restauration collective en gestion directe **adhérentes du réseau Restau'Co**.

A l'hôpital, en maison de retraite, au Crous, en entreprise, à l'école ou au lycée... vous êtes très nombreux, dans tous les secteurs, à réfléchir, à innover en mettant en place des **projets novateurs**.

Que vous soyez du secteur scolaire, santé, social ou entreprise, **ce trophée vous attend !**



## Pourquoi concourir ?

Parce qu'**en restauration collective, l'innovation c'est votre quotidien !**  
Parce que vous menez des projets innovants et qu'il faut que cela se sache !

Parce que vous pourrez, via les trophées, **déployer, faire connaître vos démarches à vos confrères et autres acteurs du secteur** et les voir se démultiplier au profit de tous !

Parce que vous pourrez **partager ces savoir-faire** et bonnes pratiques !

## Comment concourir ?

**C'est très simple et très rapide !**

Vous **remplissez en ligne un formulaire** dans lequel vous décrivez votre démarche et les raisons pour lesquelles elle est innovante. Le tout en quelques lignes et **en quelques clics !**

**N'hésitez pas... Lancez-vous !!**



**À noter**

**Il existe 2 autres trophées Restau Co :**

**Les trophées " Expositants "** (2 catégories : produits et solutions / Equipements et Hygiène)  
**Les trophées "Avenir"** qui concernent les jeunes en formation.

### **Les étapes de sélection**

- **1<sup>er</sup> mars 2018** Dépôt des candidatures
- **08 mars 2018** Élection des 5 pré-sélectionnés par catégorie  
(Pour rappel, vous avez le choix entre les catégories suivantes :  
**Produits & Solutions** ou **Équipements & Hygiène**)
- **Du 12 au 25 mars 2018** - Appel aux votes Facebook
- **30 mars 2018** Élection des lauréats par catégorie
- **11 avril 2018** Cérémonie de remise des prix sur le Salon Restau 'Co 2018